



PROGRAMME DE FORMATION

TND

« Appréhender les caractéristiques des troubles du neurodéveloppement et mettre en œuvre des stratégies de repérage, d'orientation et d'accompagnement adaptées à chaque profil »

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette formation a pour ambition de vous transmettre les connaissances fondamentales sur les différents troubles du neurodéveloppement (TSA, TDAH, TDI, TSLA, TDC, SGT...), en abordant leurs caractéristiques cliniques, leurs comorbidités et les outils de repérage recommandés. Elle vous permettra de mieux repérer les signes d'alerte chez les enfants et les adolescents, de comprendre les enjeux du diagnostic précoce, et de connaître les leviers d'accompagnement et d'orientation adaptés à chaque situation.

Une attention particulière sera portée à la prise en compte des troubles associés (anxiété, dépression, TOP...) et à leurs répercussions dans la vie quotidienne, ainsi qu'à l'importance du travail avec les familles à travers la guidance parentale.

Cette formation s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation et de mise en œuvre des bonnes pratiques, au service d'un accompagnement individualisé, éthique et fondé sur les dernières avancées scientifiques.

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

14 heures de formation réparties sur une durée de 2 jours

Formation en présentiel et en intra-entreprise

Des exercices guidés et corrigés tout au long de la formation

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

15 jours minimum entre le premier contact et la réalisation de la formation

6 mois maximum entre le premier contact et la réalisation de la formation

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Identifier les caractéristiques cliniques, les comorbidités et les signes d'alerte des principaux troubles du neurodéveloppement.
- Utiliser les outils de repérage et de première évaluation pour favoriser une orientation précoce et adaptée.
- Mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement individualisées, en lien avec les recommandations de bonnes pratiques.
- Soutenir les familles grâce à une sensibilisation à la guidance parentale et à la régulation des émotions et des comportements.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Professionnels exerçant dans le sanitaire ou le médico-social.

Formation collective composée de 15 personnes maximum par session.

Aucun pré-requis en amont de la formation.

À L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'EI JUSTINE BILLARD peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement nos référents formation en appelant le 04 37 07 02 41 ou en envoyant un mail à l'adresse contact@justinebillard.fr avant le début de l'action de formation.

NATURE ET LOGISTIQUE DE L'ACTION

- Formation collective avec suivi individualisé.
- Durée de formation : 14 heures réparties sur une durée de 2 jours
- Dates de formation : Définies sur mesure entre l'Organisme de Formation et le bénéficiaire.
- Lieu : Au sein de l'établissement du bénéficiaire.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Formation organisée par Justine BILLARD
14 heures de formation en présentiel et en intra-entreprise
2 985 €

Le prix peut varier en fonction des demandes spécifiques du bénéficiaire. Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans le tarif.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Méthodes actives et interrogatives
- Support Powerpoint,
- Projection de vidéos
- Supports visuels
- Échanges autour des pratiques
- Étude de cas cliniques

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Evaluation des acquis par un questionnaire. La validation est acquise à 80% de réussite à ce questionnaire. Cette validation donne lieu à une attestation de validation d'acquis et à la remise du certificat de réalisation.



Les indicateurs de résultats seront mis à jour en septembre 2025.

LES CONTENUS ABORDÉS DANS LA FORMATION**A) LES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX : DU REPÉRAGE À LA PRISE EN CHARGE**

- I) DÉFINITIONS (DSM-5), ÉTILOGIE, PRÉVALENCE ET COMORBIDITÉS.
- II) ASPECTS NEUROPSYCHOLOGIQUES, SIGNES D'ALERTE ET SYMPTÔMES
- III) TSA, TDI, TSLA, TDC, SGT ET TDAH.
- VII) COMORBIDITÉS PSYCHIATRIQUES DANS LES TND (TROUBLES ANXIEUX, DÉPRESSION, TROUBLE DE L'HUMEUR, TOP...) ET LEURS RÉPERCUSSIONS.

B) DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE

- I) DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE, OUTILS (REPÉRAGE ET ÉVALUATIONS).
- II) ACCOMPAGNEMENTS, RÉÉDUCATIONS ET AMÉNAGEMENTS.
- III) GUIDANCE PARENTALE ET OUTILS POUR LA RÉGULATION DES ÉMOTIONS ET DES COMPORTEMENTS.

LES FORMATRICES DE L'ACTION

Justine BILLARD est psychologue-neuropsychologue spécialisée dans l'évaluation neuropsychologique et l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes porteurs de trouble du spectre de l'autisme, de troubles des apprentissages et autres troubles du neurodéveloppement. Elle a exercé dans différents établissements médico-sociaux ainsi qu'au CHU de Lyon à l'Hôpital Femme Mère Enfant (HFME) en unité d'hospitalisation où elle intervenait dans l'évaluation des profils complexes dans le service de psychopathologie du développement et le centre de référence des troubles des apprentissages de Lyon (69).

Enrichie de ses diverses expériences de terrain ainsi que de nombreuses formations dans le domaine de la neuropsychologie, la psychopathologie ainsi que la psychologie cognitive et comportementale, elle a créé cet organisme de formation afin de s'engager dans la formation continue des équipes pluridisciplinaires travaillant dans le secteur médico-social et sanitaire.

En parallèle de son activité libérale, elle accompagne aujourd'hui de nombreux professionnels sur le terrain grâce aux nombreuses supervision d'équipe pluridisciplinaires qu'elle mène dans différents établissement et dispositifs spécialisés.

Célia Schultz est psychologue spécialisée dans le champ du handicap et plus particulièrement des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Formée à l'Université Lumière Lyon 2, elle exerce en libéral auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes, et accompagne également les familles et les équipes éducatives. Elle intervient depuis plusieurs années comme formatrice sur les troubles du neurodéveloppement, notamment auprès de professionnels médico-sociaux, d'éducateurs, d'AVS et de parents. Son approche est à la fois clinique, concrète et fondée sur une solide expérience de terrain. Elle accorde une attention particulière à la compréhension fine du fonctionnement autistique sans déficience intellectuelle et à l'adaptation des environnements professionnels aux besoins spécifiques des personnes concernées.

MOYENS PERMETTANT DE CONTRÔLER L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Une feuille d'émargement est signé par tous les stagiaires, et par la formatrice, pour chaque demi-journée de formation.
- Un questionnaire individuel de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire.

SANCTION DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire ayant validé le questionnaire, à l'issue de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS

Les actions de formations dispensées par Justine BILLARD font l'objet d'une convention de formation lorsqu'elles sont dispensées à des structures et non à des particuliers.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de la formation, du règlement intérieur de la formation, d'un devis et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire (dans le cadre d'une action de formation réalisée en inter-entreprises).

RGPD

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures, sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par Justine BILLARD le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en m'adressant un mail individualisé me précisant vos attentes : contact@justinebillard.fr.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Le Prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Sa Gérante Justine BILLARD applique la charte qualité définie par L'EI JUSTINE BILLARD qui est fournie aux stagiaires sur demande exprès